

RÉUNION RÉGULIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA CÔTE-DE-GASPÉ QUI SE TIENDRA À L'HÔTEL DE VILLE DE GASPÉ, LE MERCREDI 10 JUILLET 2019 À 17 H

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour de la réunion régulière du 10 juillet 2019 et inscription à affaires nouvelles, s'il y a lieu
3. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 12 juin 2019
4. Correspondance

A) Gestion financière et administrative et ressources humaines

5. Acceptation des déboursés du mois de juin 2019
6. Adoption des états financiers 2018 de la MRC
7. Adoption du règlement 19-207 : Règlement modifiant le règlement 17-201 (Règlement relatif au traitement des membres du conseil de la MRC de La Côte-de-Gaspé)
8. Adoption des modalités du Fonds éolien

B) Aménagement – Urbanisme et Environnement

9. Programme d'aménagement durable des forêts – Planification annuelle 2018-2019
10. Certificat de conformité : Règlement 2006-08-12 amendant le règlement de zonage 2006-08 de la municipalité de Grande-Vallée
11. Projet de règlement # 19-208 : Règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de La Côte-de-Gaspé # 03-109
12. Avis de motion : Règlement # 19-208 : Règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de La Côte-de-Gaspé # 03-109

C) Développement socioéconomique

13. État des programmes d'aide financière
14. Dossier d'investissement :
 - a) Fonds de soutien aux événements : Festival country de Grande-Vallée – 1^{re} édition

D) Autres dossiers

15. Affaires nouvelles :
 - a)
 - b)
16. Période de questions pour le public
17. Ajournement ou levée de la réunion